

Postulat

pour un plan de quartier qui intègre la qualité de vie et le bien être des habitants de Collombey

Redonner vie au cœur de Collombey est un objectif que beaucoup d'habitants de ce village partagent. Toutefois, la réponse donnée par le Conseil Municipal au travers d'un concours d'architecte suscite une levée de boucliers des « Collombeyrouds ».

En effet, ce projet prévoit entre autre :

- la construction en plein centre du village de sept bâtiments.
- la construction d'un parking souterrain au-dessous de la Maison de la Cour
- de raser la Maison de la Cour

Pour beaucoup ce projet n'est que la poursuite du développement sans limite que connaît notre commune avec le bétonnage des derniers endroits verts dans le village de Collombey.

Le plan de quartier des Vergers prévoit 330 appartements entre Monthey et Collombey. Et on n'a pas fini d'en construire entre Muraz et Collombey.

Comme un très grand nombre d'habitants, nous pensons que nous devons redonner vie au centre de Collombey non pas en construisant sept immeubles mais en proposant des espaces de rencontre et de verdure notamment sur l'ancien cimetière et sur la parcelle dite de « la Collombeyrienne ». Concernant la Maison de la Cour celle-ci est régulièrement entretenue et rénovée (la dernière fois en 2012). Elle est une des rares maisons ayant une certaine valeur historique et doit être conservée car elle renferme des locaux utiles pour les affaires publiques.

Pour le parking souterrain, il n'est pas nécessaire d'engorger de véhicules le centre du village. Une idée à creuser serait de raser le bâtiment de l'Etoile composée au 2/3 d'une grange et d'appartements insalubres ce qui créerait une vingtaine de places de parc supplémentaires. On le voit, pour nous il est essentiel d'abandonner ce projet.

En conséquence et en conformité à l'art. 32 du règlement du Conseil général, nous demandons que le Conseil Municipal fasse une étude sur l'aménagement du village de Collombey qui intègre la qualité de vie et le bien être des habitants de Collombey.

Collombey, le 12 juin 2013

Véronique Chervaz



Madeleine Delarze



Jean-Pierre Rouiller



Daniel Schmid

